

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 89 (1938)
Heft: 4

Artikel: La question des exotiques [suite et fin]
Autor: Engel, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785078>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Phot. A. Barbey.

BOISEMENTS DU PLATEAU DE MILLEVACHES (FRANCE, DÉP. CORRÈZE).
(altitude 800—1000 m.)

Au premier plan: pin sylvestre d'Auvergne, essence indigène presque locale. Distance de la station d'origine: 50 à 100 km. Echec complet, à la suite de l'action des frimas!

A l'arrière-plan: douglas vert, essence exotique, transocéanique. Distance de l'aire d'origine: 4500 km au minimum. Perchis du même âge florissant.



Phot. A. Barbey.

BOISEMENTS DU PLATEAU DE MILLEVACHES (alt. 800—1000 m).

Mélèzes du Japon. Essence exotique. Distance de l'aire d'origine: 7000 à 8000 km. Perchis de 29 ans. Hauteur moyenne: 18 m. Diamètre, à 1,3 m : 22—30 cm — Branches inférieures desséchées. Végétation excellente (à comparer avec la figure dans le texte à page 77!).

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE

89^{me} ANNÉE

AVRIL 1938

N° 4

La question des exotiques.

(Suite et fin.)

La critique la plus grave et aussi, pensons-nous, la plus injustifiée, qui ait été formulée contre les exotiques cultivés chez nous, a trait à la qualité de leurs produits. Nous retrouvons ici encore, montrant le bout de l'oreille, l'idée de la « tare originelle ».

Théoriquement, nous ne voyons pas pour quelles raisons ces produits devraient être mauvais au point d'être « inutilisables ». Une essence *bien acclimatée* chez nous y donnera aussi un bois de qualité similaire ou, tout au moins, très voisine de celle des produits d'origine.

Certes, l'examen d'échantillons de nos exotiques est loin d'être toujours édifiant. Mais à quoi cela tient-il ?

On compare les produits de nos douglas, par exemple, *plantés* il y a 50 à 60 ans à peine — et en ordre dispersé — à des bois provenant presque toujours de forêts vierges, dix fois plus âgées, et dont on ne nous envoie, par surcroît, que la crème ! Est-ce bien juste ? Aurait-on l'idée de juger de la qualité de nos épicéas d'après des échantillons prélevés sur l'un de ces arbres branchus qui ornent (?), trop souvent, nos parcs et jardins de plaine ?

Pour être vraiment instructive et logique, la comparaison devrait se faire entre bois ayant crû dans des conditions culturales identiques. Notre matériel ne nous permettant pas de mettre en ligne des bois de forêt vierge, ni d'un âge aussi avancé, demandons aux Américains de nous envoyer des échantillons d'arbres du même âge, cultivés selon les mêmes méthodes que les nôtres. Les résultats seront probablement bien différents de ceux que nous avons pu enregistrer jusqu'ici.

Ce n'est que lorsqu'on se sera décidé à modifier les méthodes culturales appliquées au douglas, et surtout lorsqu'on en arrivera à la deuxième et troisième génération d'arbres spontanés, que nous pourrons espérer obtenir des qualités voisines de celles des bois d'importation.

En attendant, nous aurons, pendant longtemps encore, un passé fautif à liquider : presque partout, les douglas ont été plantés à des écartements beaucoup trop grands ou, encore, ont peut-être été prématurément éclaircis. Les produits de ces peuplements, aux cernes de 10 à 15 mm, n'auront évidemment jamais les mêmes qualités que les bois importés, avec leurs accroissements dix fois moindres. Est-ce dire qu'ils sont absolument sans valeur ? Nous ne le pensons pas. S'ils ne trouvent pas les mêmes emplois, ils peuvent en trouver d'autres. Qui sait si le douglas ne nous réserve pas quelque bonne surprise, dans le genre de celle que nous a valu le weymouth, dont pourtant on ne pouvait, jusqu'à une époque toute récente, dire assez de mal !

Disons, pour clore le chapitre du douglas, que si cette essence n'a pas jusqu'à présent donné ce qu'on en attendait, cela tient aux conditions défectueuses dans lesquelles elle a été cultivée chez nous, mais certainement pas à son origine étrangère.

Ce qui est vrai pour le douglas ne le sera pas moins pour d'autres essences. On a cité, à ce sujet, des exemples qui sont en faveur de notre thèse. On a parlé du *cèdre*, qui donnerait en Suisse des produits de mauvaise qualité. Quoique nous ignorions dans quelles conditions les bois en question ont été cultivés, nous n'en sommes qu'à moitié surpris. Cette essence a été introduite en grand dans les montagnes du midi de la France. Nous n'avons jamais entendu dire que les bois de l'Aigoual, ou du Ventoux, soient particulièrement mauvais. Mais n'est-ce pas être un peu trop exigeant, de demander que cette essence méditerranéenne, africaine — qui a son optimum sur les flancs arides de l'Atlas — prospère dans les Alpes centrales ? Le seul fait qu'elle y soit encore rustique est intéressant en lui-même, mais les cèdres seraient certainement mieux en station dans le Valais, par exemple, surtout *l'atlantica*, ou dans le Tessin, soit le *Deodara*.

Quant aux *Abies*, *grandis* et similaires, on ne peut vraiment leur demander plus que dans leur pays d'origine, où leur bois n'est guère estimé. C'est affaire d'opportunité de savoir si, grâce à leurs énormes accroissements, l'introduction de ces essences présente néanmoins quelque intérêt — sujet que nous ne voulons pas aborder ici. N'oubliions pas cependant *qu'en plaine*, le bois de n'importe quel *Abies* est médiocre et que, pour d'autres raisons,

l'introduction d'exotiques peut présenter des avantages ou, plutôt, écarter des risques que comporterait celle d'essences alpines.

Si les exemples que nous avons cités jusqu'à présent ne sont pas absolument favorables aux exotiques, il en est d'autres, heureusement, qui nous donnent une impression toute différente.

Nous avons déjà fait allusion au *pin Weymouth*, dont le bois de travail atteint des prix fort intéressants, quoique ses qualités *ne correspondent en aucune façon à celles des produits d'origine*. Ces prix compensent largement la mévente des produits accessoires. Nous pensons, d'ailleurs, qu'avec le temps on reconnaîtra que, même le bois de feu du weymouth n'est pas si mauvais que ça ! En attendant, il ne fait que partager le sort tout ce qui est nouveau. « Was der Bauer nicht kennt... » dit le vieux proverbe. Le client habituel de nos mises considère avec la plus grande méfiance le bois de moule qui ne rentre pas dans les catégories auxquelles il est habitué. Il ne veut que du hêtre ou du sapin. Ce n'est qu'avec le temps que ce préjugé pourra s'atténuer, et l'acheteur sera tout étonné, un jour, de constater qu'au fond le douglas ou le weymouth ne brûlent pas plus mal que d'autres résineux.

Nous hésitons à aborder, en passant, le sujet « épineux » du *robinier faux-acacia*. Malgré tout ce qu'on a pu en dire, son bois n'est pas à dédaigner. Il fournit un charronnage de premier ordre; on en fait d'excellents poteaux, piquets et échalas, dont la qualité ne le cède que de peu à celle du châtaignier ou du mélèze. Des grosses pièces, on peut faire de la belle ébénisterie. Enfin, dans un autre ordre d'idées, peu d'essences possèdent des qualités améliorantes du sol comparables aux siennes — fait très important au point de vue cultural. Pour une « mauvaise herbe », c'est déjà bien joli. Elle a enrichi des régions stériles de grande étendue, en Hongrie, Roumanie et ailleurs, où l'on serait bien embarrassé de la remplacer par d'autres essences.

Le *platane* est dans le même cas. Qu'on ne nous dise pas qu'il s'agit là d'un arbre d'ornement. Cette essence est parfaitement à même de supporter la culture en peuplements clairs, qui donneront, grâce à l'énorme développement qu'atteignent ses tiges, en diamètre et surtout en hauteur, des volumes respectables, généralement supérieurs à ceux produits par n'importe quelle essence feuillue, dite indigène. Son bois, livrant un combustible

comparable à celui du hêtre ainsi que des assortiments de menuiserie de bonne qualité, n'a pas échappé au préjugé mentionné plus haut. Il a été, pendant longtemps, tenu à l'écart. Aujourd'hui pourtant, on commence à l'apprécier à sa juste valeur.

Enfin, parlons encore d'une essence dont le bois est universellement apprécié. Nous pensons au *noyer commun*, à « notre » noyer, dont les billes atteignent des prix cinq à six fois plus élevés que ceux du chêne ! avec une production en volume généralement supérieure à celle de cette essence. — Or, cette performance, qu'aucune autre essence cultivée chez nous n'égale, même de loin, est le fait, ni plus ni moins, d'un exotique. Notre noyer est, en effet, originaire de l'Asie Occidentale et de l'Extrême Europe Sud-Orientale. Ce n'est pas parce qu'il a déjà été introduit chez nous par les Romains, qu'il a cessé d'être un exotique !

On nous dira peut-être, encore une fois, que le noyer n'est pas un arbre forestier, mais un fruitier. Cet argument n'a pas de portée. En premier lieu, il n'affecterait en rien le principe que nous soutenons, et d'après lequel le bois d'arbres exotiques n'est pas forcément *inutilisable*. Puis, il ne correspond pas à la réalité.

Dans son aire d'origine, le noyer forme des massifs purs. Nous en avons vu de fort beaux au Cachemire, dont le climat est très voisin de celui du Piémont ou du Valais. La plupart des auteurs l'acceptent d'ailleurs comme essence forestière; entre autres *Klein* qui en dit : « im Südosten Oesterreich-Ungarns verwildert, und selbst bestandesbildend »;¹ il en recommande la culture en futaie, se rencontrant en cela avec *Hickel*² et d'autres. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il est fort regrettable que cette essence frugale n'ait pas trouvé une plus large place dans nos forêts, même par pieds isolés, ou par petits groupes placés dans des endroits abrités.

L'exemple du noyer est, à lui seul, suffisant pour infirmer la thèse de « l'inutilisabilité » des produits d'arbres exotiques. Il est en outre d'autant plus remarquable, qu'il prouve que cette essence a pu être cultivée très loin des limites de son aire d'origine, dans des stations qui s'en écartaient vraiment beaucoup sous tous rapports, sans que, malgré tout, les qualités de son bois en aient été sérieusement affectées.

¹ *Handbuch der Forstwissenschaft*, P. Parey, Berlin 1926. Band I, p. 766.

² *Hickel. Dendrologie forestière*, Lechevalier, Paris 1932; p. 140.

Nous laisserions subsister une lacune dans notre exposé, en ne citant pas, pour clore ce chapitre, le cas du *noyer d'Amérique*. Cette essence a été introduite un peu partout, comme arbre de parc, depuis près de 300 ans; mais c'est surtout dans le Sud-Ouest de la France que sa culture a pris une extension importante. Ses produits sont appréciés presque au même titre que ceux du noyer



Phot. A Barbey.

Boisements du plateau de Millevaches (Corrèze; alt. 800—1000 m).

Au premier plan: mélèze d'Europe, essence indigène. Distance de l'aire d'origine la plus rapprochée: 300 km environ. Essence naturalisée en Auvergne, à env. 80 km. Echec complet dû à l'excès d'humidité atmosphérique et aux attaques de la pélize (à comparer au verso de la planche hors texte!). *A l'arrière-plan:* épicéa, essence indigène (Auvergne) en pleine vitalité.

commun, et les prix qu'on en obtient sont, aujourd'hui, très élevés.¹ Le noyer d'Amérique a sur son congénère, dit d'Europe, certains avantages très marqués. Grâce à sa croissance en hauteur plus rapide et surtout plus soutenue (il atteint et dépasse facilement 30—35 m, contre une moyenne de 15—20 m au maximum), il forme des fûts très droits et débarrassés de branches jusqu'à

¹ On nous a cité le cas d'un noyer noir vendu, il y a 20 ans environ, 1200 francs *or* le m³ ... pour un bois inutilisable ... Mais n'insistons pas !

une grande hauteur. Il se prête mieux que lui à la culture en massif; mais, si les auteurs ne semblent guère d'accord sur les degrés relatifs d'exigences touchant l'éclairage des deux essences, celles du noyer noir, quant à la richesse et la fraîcheur du sol, sont nettement plus grandes. L'introduction par bouquets, pieds isolés ou petits groupes, dans des endroits appropriés, ravins frais, bordures, etc., ne manquerait pas de valoir à ceux qui y recourent des plus-values intéressantes. Elle serait, nous semble-t-il, particulièrement indiquée au Tessin, peut-être aussi en Valais comme, d'ailleurs, partout où le sol n'est pas exagérément calcaire. Le noyer noir est, en effet, tout à fait rustique dans tout le pays; il s'y reproduit couramment par semis naturels.

Mais ce n'est pas seulement à cause de la mauvaise qualité de leur bois que les exotiques ont été mis en accusation.

On a aussi parlé des graves dangers auxquels ils exposeraient leurs voisins indigènes, par suite des invasions d'insectes et épidémies de toutes sortes, et dont ils deviendraient inéluctablement, un jour ou l'autre, eux-mêmes les victimes.

Personne ne peut nier l'existence de ce danger, mais n'est-il pas le même pour toutes les essences ?

Si nos noyers disparaissent petit à petit (après nous avoir donné de merveilleux produits pendant plus de 2000 ans !), est-ce peut-être parce qu'exotiques ? Nos ormeaux indigènes ne subissent-ils pas une crise analogue ?

Certes, nous avons vu des peuplements d'exotiques ravagés par des parasites. Ont-ils l'exclusivité de ces désastres ?

Que peut-on voir de plus complet, sous ce rapport, que les invasions de processionnaires dans certaines pineraies qui couvrent les flancs des Préalpes méridionales : des centaines et des milliers d'hectares, où les pins sylvestres sont réduits à l'état de squelette, et où l'on chercherait en vain le moindre brin de verdure.

Les mélèzes de nos Alpes ne sont-ils pas périodiquement déçimés par la pyrale grise ?

Et qui oserait affirmer que les épicéas, qu'on a cultivés à des altitudes beaucoup trop basses, ne sont pas menacés, surtout à l'état de grands peuplements purs et équiennes, par des désastres du même genre !

En réalité toutes les essences, qu'elles soient exotiques ou indigènes, sont logées exactement à la même enseigne. Aucune ne jouit d'une immunité absolue. Par contre, le danger pourra être quelque peu atténué par des mesures d'ordre cultural, et surtout par le choix et le mélange judicieux des essences à introduire dans telle station.

Lorsqu'il s'agira de boiser des terrains où la sylve locale est plus ou moins inexistante, le forestier devra donc s'efforcer de trouver les essences qui s'y comporteront le mieux, sans se préoccuper de leur origine. En fait, le problème se posera pour lui comme s'il n'y avait que des exotiques, toutes les essences pouvant être considérées comme telles à ce moment.

Des essences bien en station, en bon état de végétation, résisteront mieux aux attaques de leurs ennemis : c'est tout ce qu'on peut dire. Les essences dites « indigènes » n'ont aucune supériorité sous ce rapport. Tout comme les autres, il faudra qu'elles fassent leurs preuves, dès qu'on les sortira des strictes limites de leur aire.

Rien ne saurait mieux l'illustrer que les clichés, dûs à l'obligeance de M. Barbey, que nous reproduisons ci-dessus. Ils se passent de tout commentaire.

* * *

Nous avons fait de notre mieux pour démontrer que l'acclimation des essences exotiques rentre dans l'ordre des choses parfaitement possibles et réalisables. Nous sommes convaincu que l'introduction d'un certain nombre d'entre elles serait susceptible de rendre des services appréciables. Cela ne veut pas dire que nous en soyons partisan en tout, et partout, ni surtout que nous les considérons comme destinées à remplacer nos essences indigènes. Les entreprises de reboisement, aussi bien que les travaux d'amélioration forestière, posent des cas d'espèce, qui ne sauraient être tranchés dans un sens unique.

Aussi tenons-nous à dire que nous comprenons fort bien le point de vue de ceux qui cherchent à conserver dans toute leur pureté, nous dirions presque leur virginité, certaines des magnifiques forêts dont ils ont la garde. Pas plus qu'eux, nous ne voudrions voir ces pessières ou ces sapinières idéales du Jura, des Alpes ou des Vosges, ou encore les admirables chênaies de l'ouest

de la France, défigurées par des araucarias ou d'autres espèces, même s'il devait en résulter quelque bénéfice.

Mais il y a là une opposition basée sur des raisons d'ordre sentimental, bien plus que pratique ou scientifique.

Et, malheureusement, on ne trouve pas partout l'opulence et la richesse des merveilleux peuplements du plateau suisse. Dans nos vieux pays d'Europe, il y a encore d'immenses territoires qui ne peuvent être mis en valeur que par le boisement.

Quoiqu'à une échelle modeste, il en existe de tels, même en Suisse. Si la sylve du pays ne s'y est pas installée, ce n'est pas sans raisons. Mais faut-il vraiment se priver des ressources que peuvent nous valoir les exotiques, pour tenter au moins d'en améliorer les conditions ? C'est dans ces régions stériles, arides ou marécageuses, improches à toute culture agricole, que les exotiques ont rendu et sont appelés à rendre encore les plus grands services.

Les transformations fantastiques dont ont bénéficié, depuis 60 à 70 ans, certaines parties de la France, sont des plus frappantes à cet égard. En Bretagne, tout particulièrement, que nous connaissons depuis notre enfance, l'aspect du pays a été changé à un point qui tient du prodige. Les essences spontanées y étaient rares. Le chêne et le hêtre, pour des raisons d'ordre cultural aussi bien qu'économiques, ne pouvaient être multipliés à l'infini, sans grandes difficultés et sans grands risques. Il en était de même pour le pin sylvestre, seul résineux, avec l'if (dont il existe encore des spécimens magnifiques), à peu près en station. Les essences de montagne, l'épicéa surtout, ne pouvaient se prêter à des cultures étendues, à des altitudes voisines du 0, et dans ce climat marin ! N'y étaient-elles pas, aussi bien et plus que d'autres, exotiques ?

Qu'eût-on fait sans l'appoint des essences américaines, surtout des résineux des régions côtières de l'Atlantique et du Pacifique ?

Tout n'est évidemment pas parfait; l'immense effort qui a transformé ces territoires incultes en peuplements de valeur est, en grande partie, l'œuvre de particuliers, et même d'un très grand nombre de propriétaires modestes, qui ont agi en dehors des lumières de la science sylvicole. Il n'en est que plus admirable.

Sur des milliers d'hectares, la lande stérile, la roche presque

nue, ont fait place à la forêt. Le sol forestier s'est formé, ce qui, en soi, est déjà capital.

Déjà les semis naturels des résineux exotiques dressent vers le ciel leurs flèches nombreuses, tandis que ceux des feuillus indigènes bénéficient de l'ombre des plants plus âgés.

La Nature se chargera d'établir, petit à petit, quelqu'ordre dans cette création toute artificielle et quelque peu chaotique. On peut prévoir que nombre d'espèces disparaîtront, non sans avoir, dans une certaine mesure, préparé la place aux feuillus. Mais d'autres subsisteront et feront souche, pour le plus grand bien des générations futures.

De tels exemples sont pour nous faire réfléchir. Il semble qu'on n'en peut méconnaître la portée. Quels que soient les doutes qu'on puisse conserver encore au sujet de l'avenir de ces peuplements exotiques, une chose au moins est certaine : la possibilité d'introduire des essences nouvelles a ranimé l'intérêt de la culture forestière. Elle a remis l'espoir au cœur des propriétaires, grands et petits, qui, profondément découragés par les maigres rendements que leur donnaient leurs bois, n'auraient probablement rien fait du tout, sans l'appoint des exotiques qui leur ouvrait des perspectives nouvelles.

Rien qu'à ce point de vue, l'expérience n'aura pas été sans utilité, et il semble que nous devrions être reconnaissants à ceux qui ont osé l'entreprendre.

Quant au reste, faisons toutes les réserves qui s'imposent, et s'imposeront pendant longtemps encore. Ne décourageons pas les bonnes volontés, mais tâchons plutôt d'amener, par nos travaux et nos conseils, la rationalisation des essais et l'amélioration des méthodes culturales.

Et surtout, gardons-nous des jugements absolus et définitifs !

« *Champ-Fleuri* », Lausanne, décembre 1937.

André Engel.

Les sorbiers à la montagne.

Sans prendre une part importante au boisement dans le Jura, les sorbiers, du moins certaines espèces, jouent cependant un rôle non négligeable dans l'occupation du sol par l'arbre. Aussi, on ne nous en voudra pas de leur consacrer un modeste article dans le *Journal*.

Il existe plusieurs espèces de sorbiers. Retenons tout d'abord la